

SÉANCE PLÉNIÈRE | Pour la création d'un syndicat mixte de montagne

Comme prévu dans le calendrier prévisionnel de la création d'un syndicat mixte départemental, les élus ariégeois doivent délibérer pour la saisine du préfet relative à la fusion des 3 syndicats existants (Guzet, Monts d'Olmes et Haute-Ariège). A ce titre, une séance exceptionnelle du Conseil Départemental est programmée ce lundi 19 mai à 15h30.

Lundi 19 mai à 13h30 en salle 364 de l'Hôtel du Département

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariefge.fr